

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	58 (1929)
<b>Heft:</b>	15
<b>Artikel:</b>	L'école et les préjugés populaires sur les bons effets de l'alcool
<b>Autor:</b>	Coquoz, E.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1041074">https://doi.org/10.5169/seals-1041074</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Nous apprenons que le concours de cette année suscite beaucoup d'intérêt ; un grand nombre d'instituteurs et d'écoliers y vouent toute leur attention. Le nombre sans cesse croissant des participants prouve que le concours de la « Semaine Suisse », autorisé par les directions cantonales de l'Instruction publique, est considéré, à juste titre, par des milieux toujours plus étendus, comme un moyen très efficace de faire connaître chaque année aux élèves un élément de notre économie nationale. L'association « Semaine Suisse » étant une institution absolument neutre et indépendante, on peut être certain que les concours qu'elle organise ne servent pas à une propagande privée. Elle fera toujours en sorte, à l'avenir également, que ces concours conservent le caractère purement éducatif et économique qui leur est assigné.

---

## L'école et les préjugés populaires sur les bons effets de l'alcool

Nous nous proposons d'examiner, sous différents titres, certaines questions relatives à l'alcoolisme. Il y a beaucoup à faire sous le rapport de la lutte contre ce fléau. L'antialcoolisme, voilà une chose que nous enseignons depuis longtemps, mais qu'il faudra encore enseigner d'une façon plus convaincante et plus pressante. Nous avons acquis la conviction que notre pays se débarrassera progressivement du fléau de l'alcool, si une instruction et une éducation continuent à être sérieusement données à nos jeunes générations. Seul, un scepticisme de mauvaise foi qui veut rester sourd aux arguments les plus convaincants, considère encore l'école comme un élément négligeable dans la question de l'alcoolisme. L'école nous apparaît, au contraire, comme un élément de toute première importance dans la lutte qui nous intéresse. C'est elle, en particulier, qui combattra le plus efficacement les préjugés populaires qui attribuent aux boissons alcooliques une foule de qualités et de vertus. Il est en effet infiniment plus facile d'implanter des notions justes dans l'esprit d'un enfant, que de substituer plus tard des idées vraies aux préjugés qui ont envahi l'intelligence d'un adulte.

Dans la question de l'alcool, nous subissons la tyrannie de préjugés séculaires. Chez nous, comme dans d'autres pays, nos contemporains sont encore persuadés des heureux effets des boissons enivrantes. Si le paganisme a disparu et avec lui le culte des dieux, celui de Bacchus est toujours de mode et le nombre des adorateurs de la dive bouteille ne paraît pas diminuer.

Parmi ces préjugés, ceux d'ordre physiologique sont les plus répandus. On entend dire couramment : L'alcool fortifie, il nourrit, il soutient, il guérit toutes sortes de maux, il augmente la capacité de travail et l'on ne saurait s'en passer sans compromettre sa santé. Voilà autant de qualités d'ordre physiologique qu'on attribue à l'alcool en confondant les sensations immédiates et passagères qu'il produit avec son action profonde et durable sur l'organisme.

On lui attribue aussi des effets intellectuels et moraux plus

remarquables encore. On vous dira : « Monsieur, il n'y a rien de tel qu'un verre de bon vin pour vous remonter le moral. » On demande aux boissons enivrantes l'inspiration des bonnes idées pour se tirer d'affaire, comme pour composer une œuvre poétique. Verlaine, Baudelaire, pour ne citer que deux noms, n'ont-ils pas cherché leur inspiration dans les fumées de l'ivresse ? Ainsi on attend de l'alcool en toute occasion la consolation, le plaisir et la joie. Bref, on lui accorde toutes les vertus d'une puissance spirituelle.

D'autres préjugés ont un caractère plutôt social. L'usage des boissons alcooliques s'est imposé, chez nous, comme un élément indispensable de toutes nos relations familiales et sociales, qu'elles soient tristes ou gaies, sérieuses ou frivoles. On ne saurait, en effet, traiter une affaire, conclure un marché, emprunter un outil, sans boire un verre. Le doyen Descloux, ancien curé de Matran, avait déjà cloué au pilori ces usages funestes dans une éloquente petite brochure publiée il y a une vingtaine d'années. Aux naissances, aux baptêmes, aux mariages, comme aux enterrements, dans toutes les réunions de famille, en un mot, on se croit obligé de boire. Il faut toujours que les verres se remplissent et se vident !

Il en est de même dans les relations d'affaires. Tous ceux qui ont un peu fréquenté nos foires et marchés savent comment quelques verres offerts au bon moment aident à terminer une opération commerciale. On amène son client à cet état de demi-ivresse, où l'on voit tout en beau et où l'on accepte comme vraies toutes les belles paroles et l'on arrive ainsi à faire payer une marchandise ou une pièce de bétail au-dessus de leur valeur. On connaît aussi le parti que savent tirer du verre de l'amitié ceux qui ont quelque cautionnement à faire signer !

Cette énumération de préjugés, si incomplète qu'elle soit, suffit déjà pour nous démontrer leur importance, leur vitalité, et les difficultés à vaincre pour les faire disparaître ; mais elle fait aussi ressortir l'absolue nécessité de les détruire pour arriver à combattre avec quelque chance de succès le développement de l'alcoolisme. Du moment que les préjugés que nous voulons détruire, ont pour cause une fausse appréciation des effets des boissons alcooliques, une confusion entre les sensations éprouvées à la suite de leur absorption et leur action réelle sur l'organisme, il faut éclairer sur ce point nos populations et spécialement la jeunesse de nos écoles : c'est là, précisément, la tâche de l'école. La forme la plus sérieuse de la propagande antialcoolique scolaire est la lutte contre les préjugés populaires.

E. Coquoz.

### Exceptionnel

**816 Bons Points, couleurs assorties, pour 1 fr.**

....

En vente à la Librairie Catholique et à la Librairie Saint-Paul, Fribourg.